

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit utilisé sur l'étiquette

: **Savon de préparation DODGE**

Code(s) du produit

: Aucun rapporté.

Usage recommandé du produit chimique et restrictions sur l'utilisation

: Lavage des décédés; un nettoyeur doux.
Pas de restrictions connues sur l'utilisation.

Famille chimique

: Mélange

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fournisseur:

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fabricant:

The Dodge Chemical Company (Canada) Ltd.

1265 Fewster Drive
Mississauga, Ontario, Canada
L4W 1A2

No. de téléphone du fournisseur

: (905) 625-0311

Consulter le fournisseur.

No. de téléphone en cas d'urgence

: (613) 996-6666 (CANUTEC)

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit chimique

Liauide jaune verdâtre. Odeur parfumée.

Dangers les plus importants:

L'exposition professionnelle à la substance ou au mélange peut entraîner des effets néfastes. Pour plus d'informations, veuillez vous référer la section 11 de la FDS.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

Cette substance n'est pas classée selon la réglementation SIMDUT au Canada (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015).

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Aucune exigée selon la réglementation SIMDUT au Canada (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015).

Mentions de danger

Aucune exigée selon la réglementation SIMDUT au Canada (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015).

Conseils de prudence

Aucune exigée selon la réglementation SIMDUT au Canada (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015).

Autres dangers

Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification:

Des fumées toxiques risquent de se libérer durant un incendie. Peut causer une légère irritation oculaire et cutanée. Irritant léger pour le système respiratoire. Peut causer une irritation gastro-intestinale. Une surexposition prolongée peut entraîner de légers effets sur le foie et les reins, comme l'augmentation du poids des organes.

Précautions pour la protection de l'environnement:

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

<u>Nom chimique</u>	<u>Nom commun et les synonymes</u>	<u>No CAS</u>	<u>Concentration</u>
Propylène glycol	Propane-1,2-diol 1,2-Dihydroxypropane	57-55-6	6,9%
5-chloro-2-(2,4-dichlorophénoxy) phénol	Éther de trichloro-2,4,4' hydroxy-2' diphenyle	3380-34-5	0,6%

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

- Ingestion* : Si ingéré, ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Appeler un médecin.
- Inhalation* : En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. Si l'irritation ou les symptômes apparaissent, obtenir des soins médicaux.
- Contact avec la peau* : En cas de contact avec la peau, laver avec beaucoup d'eau et du savon. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Si l'irritation ou les symptômes apparaissent, obtenir des soins médicaux.
- Contact avec les yeux* : Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau courante pendant au moins de 5 à 10 minutes. Si l'irritation se produit ou persiste, consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- : Le contact direct avec la peau risque de causer une irritation légère ou bénigne transitoire. Le contact direct avec la peau peut causer des rougeurs temporaires. Le contact oculaire direct peut causer une légère irritation passagère. Les symptômes peuvent inclure une sensation de piqûre et le larmolement. Irritant léger pour le système respiratoire. Peut provoquer une toux et des difficultés respiratoires. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Une surexposition prolongée peut entraîner de légers effets sur le foie et les reins, comme l'augmentation du poids des organes.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- : Assurer des soins de soutien généraux et traiter les symptômes.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

- Agents extincteurs appropriés* : Utiliser les moyens appropriés pour l'incendie comme la brume ou la buée d'eau, la mousse antialcool, le dioxyde de carbone et l'agent chimique en poudre.
- Agents extincteurs inappropriés* : Aucun à notre connaissance.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange / Conditions d'inflammabilité

- : Ininflammable en conditions d'utilisation normales. Cependant, peut brûler si exposé à une chaleur extrême ou aux flammes. Les contenants fermés risquent d'éclater si exposé à une chaleur excessive ou aux flammes à cause de l'accumulation de la pression interne.

Produits de combustion dangereux

- : Oxydes de carbone; Oxydes d'azote (NOx); Oxydes de potassium; Gaz chlorhydrique; Autres composés organiques non identifiés.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Équipement de protection pour les pompiers

- : Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque avec visière, des gants, des bottes en caoutchouc, et pour l'entrée dans des espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Méthodes spéciales de lutte contre l'incendie

- : Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'eau pulvérisée peut être utile pour refroidir l'équipement exposé à la chaleur et aux flammes. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. Aménager un barrage pour contrôler l'eau.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- : Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié. Tenir tous les autres employés en amont du vent et à l'écart du déversement/rejet. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

- : S'assurer que le produit déversé s'infiltre dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés. Éviter le rejet dans l'environnement.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- : Ventiler la zone. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éliminer toutes sources d'ignition. Contenir et absorber le liquide déversé avec un matériau absorbant, inerte et non-combustible (comme par exemple du sable). Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés. Se référer à la Section 13 pour l'élimination des matières contaminées. Contacter les autorités locales compétentes.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- : Utiliser avec une ventilation adéquate. Éviter de respirer les vapeurs, les fumées, ou le brouillard. Lors de la manipulation, porter un équipement de protection. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart d'une chaleur extrême et de toute flamme vive. Tenir à l'écart des matières incompatibles. Garder le contenant fermé hermétiquement lorsque le produit n'est pas utilisé. Laver soigneusement après manipulation. Les contenants vides contiennent des résidus (liquide et/ou vapeur) et peuvent être dangereux.

Conditions d'un stockage sûr

- : Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Entreposer à l'écart des matières incompatibles et éloigné de l'ensoleillement direct. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient.

Substances incompatibles

- : Oxydants; Acides; Bases; Agents réducteurs

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition:				
<u>Nom chimique</u>	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
Propylène glycol	10 mg/m ³ (AIHA WEEL)	P/D	P/D	P/D
5-chloro-2-(2,4-dichlorophénoxy) phénol	P/D	P/D	P/D	P/D

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Contrôles de l'exposition

Ventilation et mesures d'ingénierie

: Utiliser avec une ventilation à la source ou mécanique suffisante pour répondre aux exigences TLV.

Protection respiratoire

: Si les concentrations dans l'air sont supérieures aux limites d'exposition permises ou si elles sont inconnues, utiliser un respirateur homologué NIOSH. Les respirateurs seront choisis en fonction de la forme et de la concentration des contaminants dans l'air, et conformément à la norme CSA Z94.4-02.

Protection de la peau

: Des gants imperméables à la matière sont recommandés. L'aptitude des gants pour un poste de travail spécifique devrait être discuté avec le fournisseur de gants de protection. Porter les vêtements protecteurs appropriés pour prévenir le contact avec la peau, comme des combinaisons ou une chemise à manches longues, des pantalons, des chaussures et des chaussettes

Protection des yeux/du visage

: Porter selon besoins: Lunettes de sécurité avec protections latérales; Lunettes de sécurité à protection intégrale.

Autre équipement de protection

: Un poste de douche oculaire et une douche d'urgence devront être à proximité du secteur de travail. D'autres équipements peuvent être exigés dépendant des normes du lieu de travail.

Considérations générales d'hygiène

: Éviter de respirer les vapeurs, les fumées, ou le brouillard. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien laver les mains après la manipulation du produit avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Enlever les vêtements souillés et bien les laver avant de les porter à nouveau. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence : Liauide jaune verdâtre.

Odeur : Odeur parfumée.

Seuil olfactif : S/O

pH : 9,7 - 10,7

Point de fusion/point de congélation

: P/D

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition

: 95 - 97°C (203 - 207°F)

Point d'éclair : > 93,3°C (200°F)

Point d'éclair, méthode : P/D

Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1)

: > 1 (acétate de butyle = 1)

inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable.

Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)

: P/D

Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)

: P/D

Propriétés comburantes : Aucun à notre connaissance.

Propriétés explosives : Non-explosif

Tension de vapeur : P/D

Densité de vapeur : 1 (Air = 1)

Densité relative / Poids spécifique

: 1,015 - 1,027

Solubilité dans l'eau : P/D

Autres solubilité(s) : P/D

Coefficient de partage: n-octanol/eau / Coefficient de répartition eau/huile

: P/D

Température d'auto-inflammation

: P/D

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Température de décomposition

: P/D

Viscosité : P/D

Matières volatiles (% en poids)
: 89%Composés organiques volatils (COV)
: P/DPression absolue du récipient
: S/ODistance de projection de la flamme
: S/OAutres observations physiques/chimiques
: Aucun renseignements supplémentaires.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : N'est normalement pas réactif.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Risque de réactions dangereuses
: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter : Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Éviter la chaleur et les flammes nues.

Matériaux incompatibles : Oxydants; Acides; Bases; Agents réducteurs

Produits de décomposition dangereux
: Aucun connu, se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:

Voies d'entrée - inhalation : OUI

Voies d'entrée - peau et yeux : OUI

Voies d'entrée - ingestion : OUI

Voies d'exposition - absorption cutanée
: NON

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ:

Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)

Signes et symptômes - Inhalation

: Irritant léger pour le système respiratoire. Peut provoquer une toux et des difficultés respiratoires.

Signes et symptômes - ingestion

: L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Signes et symptômes - peau

: Le contact direct avec la peau risque de causer une irritation légère ou bénigne transitoire. Le contact direct avec la peau peut causer des rougeurs temporaires.

Signes et symptômes - yeux

: Le contact oculaire direct peut causer une légère irritation passagère. Les symptômes peuvent inclure une sensation de piquûre et le larmoiement.

Risque d'effets chroniques sur la santé

: Une surexposition prolongée peut entraîner de légers effets sur le foie et les reins, comme l'augmentation du poids des organes.

Mutagénicité : Aucune donnée disponible pour indiquer si le produit ou ses composants présents à plus de 0,1% sont mutagènes ou génotoxiques.

Cancérogénicité : Ne devrait pas avoir d'effets cancérogènes. Aucun des composants sont inscrits comme étant cancérogènes par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Effets sur la reproduction & Tératogénicité

: Ce produit n'est pas soupçonné causer des effets sur la reproduction ou le développement.

Sensibilisation à la matière : Aucune donnée disponible indiquant que le produit ou ses composants peuvent être des un sensibilisateur cutané.
Aucune donnée disponible indiquant que le produit ou ses composants peuvent être des allergènes respiratoires.

Effets spécifiques sur organes cibles

: Cette substance n'est pas classée selon la réglementation SIMDUT au Canada (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015).

Maladies aggravées par une surexposition

: Affections cutanées, troubles de la vue et troubles respiratoires déjà existants.

Substances synergiques

: Pas d'information disponible.

Données toxicologiques

: N'est pas classifié en termes de toxicité aiguë sur la base des informations disponibles. Les valeurs ETA calculées pour cette matière sont:
ETA inhalation (poussières/brouillards) = 83,3 mg/L/4H

Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.

Nom chimique	CL50 (4hr)	DL50	
	inh, rat	(Oral, rat)	(cutané, lapin)
Propylène glycol	> 158 mg/L (aérosol)	21 800 mg/kg	20 800 mg/kg
5-chloro-2-(2,4-dichlorophénoxy) phénol	> 0,15, < 1,3 mg/L (aérosol)	> 5000 mg/kg	9300 mg/kg

Autres dangers toxicologiques importants

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines. Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement: 5-chloro-2-(2,4-dichlorophénoxy) phénol.

Voir les tableaux suivants pour les données écotoxiques pour chaque ingrédient.

Données Écotoxicité:

Composants	No CAS	Toxicité pour les poissons		
		CL50 / 96h	NOEL / 21 jour	Facteur M
Propylène glycol	57-55-6	46 500 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).
5-chloro-2-(2,4-dichlorophénoxy) phénol	3380-34-5	0,26 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	1

Composants	No CAS	Toxicité pour les daphnias		
		CE50 / 48h	NOEL / 21 jours	Facteur M
Propylène glycol	57-55-6	43 500 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
5-chloro-2-(2,4-dichlorophénoxy) phénol	3380-34-5	0,13 mg/L (Ceriodaphnia dubia)	0,132 mg/L	1

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Composants	No CAS	Toxicité pour les algues		
		EC50 / 96h or 72h	NOEC / 96h or 72h	Facteur M
Propylène glycol	57-55-6	19 000 mg/L/96hr (algues vertes)	P/D	Aucun(e).
5-chloro-2-(2,4-dichlorophénoxy) phénol	3380-34-5	0,0028 mg/L/72hr (algues vertes)	0,0005 mg/L/72hr	100

Persistance et dégradabilité

- : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Les ingrédients suivants sont considérés comme étant facilement dégradables: Glycol de propylène.
Contient les produits chimiques suivants qui ne sont pas facilement biodégradables: 5-chloro-2-(2,4-dichlorophénoxy) phénol.

Potentiel de bioaccumulation

- : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Voir les données suivantes pour renseignements sur les ingrédients.

<u>Composants</u>	<u>Coefficient de partage: n-octanol/eau (log Kow)</u>	<u>Facteur de bioconcentration (FBC)</u>
Propylène glycol (CAS 57-55-6)	- 1,41 à - 0,3	1,4
5-chloro-2-(2,4-dichlorophénoxy) phénol (CAS 3380-34-5)	4,76	2,7 - 90 (Killifish rouge-orange)

Mobilité dans le sol : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Effets nocifs divers sur l'environnement

- : Aucun autre effet négatif pour l'environnement (comme par exemple, l'appauvrissement de l'ozone, le potentiel de la création d'ozone photochimique, les perturbations endocriniennes, le potentiel d'un réchauffement global) sont prévus de cette composante.


SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**Manipulation en vue de l'élimination**

- : Manipuler les déchets conformément aux recommandations indiquées dans la section 7. Puisque les contenants vides peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le contenant.



Méthodes d'élimination

- : Les contenants doivent être éliminés conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Communiquer avec les agences locales, fédérales, provinciales pour connaître la réglementation spécifique.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition des ONU	Classe(s) de danger pour le transport	Groupe d'emballage	Étiquette
Canada (TMD)	UN3082	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. [5-chloro-2-(2,4-dichlorophénoxy) phénol]	9	III	
Canada (TMD)	Cette matière peut être expédié comme un polluant marin exemptés conformément à la Section 1.45.1 TMD et disposition particulières 99.				
Informations supplémentaires					

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

IMDG	UN3082	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. [5-Chloro-2-(2,4-dichlorophenoxy)phenol]	9	III	
IMDG	Peut être expédié comme Quantité Limitée lorsque transporté dans des contenants de moins de 5,0 Litres; dans des emballages n'excédant pas une masse brute de 30 kg.				
Informations supplémentaires					
ICAO/IATA	UN3082	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. [5-Chloro-2-(2,4-dichlorophenoxy)phenol]	9	III	
ICAO/IATA	Lire les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant l'utilisation. Consulter les consignes d'emballage pertinentes avant d'expédier cette matière. Réviser les divergences d'états et d'exploitants avant l'expédition de cette matière.				
Informations supplémentaires					

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- : Des conseils de prudence adéquats doivent accompagner l'emballage. Éviter le rejet dans l'environnement.

Dangers pour l'environnement

- : Ce produit rencontre les critères pour un matériel dangereux pour l'environnement selon le code d'IMDG. Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

- : Non applicable.

SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Canadian Information:

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Inventaire national des rejets de polluants (INRP): Ce produit ne contient aucune des substances inscrites dans l'INRP.

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

Renseignement fédéral É.-U :

TSCA: Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur le registre Toxic Substances Control Act (TSCA).

Renseignement international:

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur la liste d'inventaire internationale suivante:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>European EINECs</u>	<u>Australia AICS</u>	<u>Philippines PICCS</u>	<u>Japan ENCS</u>	<u>Korea KECI/KECL</u>	<u>China IECSC</u>	<u>NewZealand IOC</u>
Propylène glycol	57-55-6	200-338-0	Présent	Présent	(2)-234	KE-29267	Présent	Peut être utilisé comme un seul composant chimique selon une norme de groupe approprié
5-chloro-2-(2,4-dichlorophénoxy) phénol	3380-34-5	222-182-2	Présent	Présent	(9)-381; (9)-922	KE-05588	Présent	HSR003518

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Légende

- : ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
- AICS: inventaire australien des Substances Chimiques
- ETA: Estimation toxicité aiguë

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CAS: Chemical Abstract Services
 CEN : existantes et les nouvelles substances chimiques
 HSDB: Hazardous Substances Data Bank
 CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
 IATA: International Air Transport Association
 ICAO: International Civil Aviation Organisation
 IMDG: Code maritime international pour les marchandises dangereuses
 Inh: Inhalation
 La COI : inventaire de produits chimiques
 IUCLID : Base de données internationale sur les informations chimiques unifiées
 KECI Coréen : substances chimiques existantes Inventaire
 KECL Coréen : produits chimiques existants Liste
 CL: Concentration létale
 DL: Dose létale
 MSHA: Mine Safety and Health Administration
 S/O: Sans objet
 P/D: Pas disponible
 NFPA: National Fire Protection Association
 NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
 NOEC: Concentration sans effet observé
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques
 NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie
 OSHA: Occupational Safety and Health Administration
 PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
 PICCS: Philippine inventaire des produits chimiques et des substances chimiques
 RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
 FDS: Fiche de données de sécurité
 STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)
 TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada
 TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
 TWA: Moyenne pondérée dans le temps
 TSCA: Toxic Substance Control Act
 SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

Références

- : 1. ACGIH, Threshold Limit Values for Chemical Substances and Physical Agents & Biological Exposure Indices pour 2016.
- 2. International Agency for Research on Cancer Monographs, recherche 2016.
- 3. Canadian Centre for Occupational Health and Safety, CCIInfoWeb base de données 2016 (Chempendium, HSDB et RTECs).
- 4. Fiches signalétiques du fabricant.
- 5. OCDE - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal, 2016.

Date de la préparation (mm/jj/aaaa)

: 05/30/2016

Autres considérations spéciales pour une manipulation

: Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

<p>Préparée pour: The Dodge Chemical Company (Canada) Ltd. 1265 Fewster Drive Mississauga, ON, Canada L4W 1A2 Téléphone: (905) 625-0311 Adresser toutes les requêtes à: The Dodge Chemical Company (Canada) Ltd.</p>	
<p>Préparée par: ICC The Compliance Center Inc. Téléphone: (888) 442-9628 (U.S.): (888) 977-4834 (Canada) http://www.thecompliancecenter.com</p>	

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc. en utilisant l'information fournie par The Dodge Chemical Company (Canada) Ltd. et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et The Dodge Chemical Company (Canada) Ltd. n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc. et The Dodge Chemical Company (Canada) Ltd.

FIN DU DOCUMENT